

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MAZERES (ARIÈGE)

Date de mise en ligne
de l'acte : 26/12/2025

Nombre de Conseillers en exercice : 27
Présents : 16
Procurations : 3
Votants : 19

N° 2025 7 4

L'an DEUX MILLE VINGT CINQ le DOUZE DÉCEMBRE à 18 H 00, le Conseil municipal, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni salle « André TRIGANO, sous la présidence de son Maire, Louis MARETTE.

Date convocation du Conseil Municipal : vendredi 5 décembre 2025

Etaient présents :

Mrs BOUSQUET, CAPY, COTTAVE-CLAUDET, DARDIER, ESTRADE, GOURMANDIN, LABEUR, MARETTE, PORTES, TOURAILLES et ZAMBONI.
Mmes DAGNAC, GUILLEMAT, PONS, ROOU et SALOMÉ.

A donné pouvoir :

Mme DESAINT à Mr MARETTE
Mme RIGAL à Mr GOURMANDIN
Mme SANEGRE à Mme PONS

Absents excusés :

Mrs DEJEAN, DELGENES, FONTA.
Mmes BELMAS, BRIQUET-BOISSIÈRE, DARBAS, PITORRE et THIOUX.

Secrétaire de séance : Louis DARDIER

OBJET : VOLET FINANCIER : Décision d'ouverture des crédits avant vote du budget

L'article L 1612-1 du CGCT prévoit la possibilité pour le Conseil Municipal d'engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2026, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, ces crédits doivent ensuite être inscrits au budget lors de son adoption.

Ainsi, il conviendrait de décider l'ouverture des crédits d'investissement ci-après sur le budget primitif 2026.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Madame la Vice-Présidente de la Commission des Finances et après en avoir délibéré,

➤ **Décide** à l'unanimité l'ouverture de crédits d'investissement ci-après, ces crédits devant être inscrits sur le budget primitif de l'exercice 2026 :

Opérations	Dépenses
Base de loisirs	
Opération 00-52	10 000
Aménagement bâtiment	
Opération 96-22	20 000
Eclairage Public	
Opération 96-26	10 000
Travaux de voirie	
Opération 97-37	25 000
Mobilier Matériels divers	
Opération 97-96	10 000

FAIT ET DELIBERE les JOURS MOIS ET AN QUE SUSDIT
Pour copie conforme - au registre sont les signatures
MAZERES, le 22 Décembre 2025

Le Maire,
Louis MARETTE

Le secrétaire de Séance,
Louis DARDIER

